



BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Loi N°2019-771 du 05 novembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Le lycée des Métiers Vincent AURIOL est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13% des dépenses libératoires effectuées par l'employeur (ancien hors quota).

VOTRE STRUCTURE	
Raison Sociale :	
Code NAF/APE :	
Adresse :	
Code Postal / VILLE	
Personne à contacter / Tél / courriel	

VOTRE VERSEMENT	
1. EFFECTIFS au 31/12/2020 :	
Selon DADS NADS au 31/12/2020 MASSE SALARIALE =	
2. CALCUL DE LA TAXE BRUTE D'APPRENTISSAGE Masse salariale*0.68% =	
3. CALCUL DU SOLDE 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE TAXE BRUTE * 13% =	

REGLEMENT AU LYCEE DES METIERS Vincent AURIOL UAI EF 0310028M

- ☐ REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE Vincent AURIOL
- ☐ PAIEMENT PAR VIREMENT merci d'indiquer le nom de votre entreprise et de préciser TA 2021

RIB : 10071 31000 00001002019 49 TRESOR PUBLIC TOULOUSE

IBAN : FR76 1007 1310 0000 0010 0201 949

BIC : TRPUFRP1

Pour nous permettre de suivre votre contribution, merci de bien vouloir retourner ce bordereau complété par mail à 0310028M-gest@ac-toulouse.fr ou par courrier

Fait à :

le

Contact : 05 34 66 69 40

@ : 0310028M-gest@ac-toulouse.fr

Signature

Cachet entreprise